Association des Habitants de la Zac des Pêcheurs décembre 1998 Info Snuméro 3

Edito

Zac infos reprend du service! Seulement deux numéros en 1 an c'est peu, mais il était difficile de faire plus. Nous vous avons communiqué beaucoup d'autres informations sur les zones inondables, les procédures en visagées et d'autres réjouissances qui arrivent aux habitants de la Zac. Il était difficile de conduire plusieurs projet à la fois.

Cela étant, il nous a semblé que ce journal devait être un moyen d'information sur la vie du quartier, pour améliorer les rapports entre les différents habitants.

Zac infos se veut être un propagateur d'expériences individuelles au service de tous. Vous avez étudié une transformation, vous connaissez un bon tuyau pour améliorer telles ou telles partie de votre maison, ou mieux encore vous voulez annoncer à tout le quartier l'arrivée d'un heureux événement. Un moyen à cela une petite annonce dans le journal du quartier. Alors comment faire ? Dans un premier temps vous devez bien sûr rédiger votre article, puis le transmettre au comité de rédaction. Pour cela deux moyens ; le premier c'est de l'envoyer à un membre du bureau, le deuxième c'est de le déposé dans la boutique du centre commercial en pleine expansion : les Saveurs d'Antan. Nous avons demandé

l'accord au patron du magasin pour abriter une boîte à idées pour

l'association.

Comme il faut un début à tout nous avons essayé de glaner çà

et là des informations pour ce numéro. En attendant de vous lire nous vous souhaitons bonne lecture.

Et nous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Çà déboise sur la digue

Le service des voies navigables à entrepris de déboiser les digues du canal. Cela pour permettre un meilleur accès aux secours en cas d'inondation.

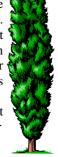
Est-ce vraiement la meilleur solution de supprimer tout l'ancrage de la terre avec la végétation ?



Bobo thuya

Grosse maladies sur les tuyas, un insecte le Dioriphore ronge les troncs des ces arbustes. Contre lui peu de produits sont éfficaces unique solution couper l'arbre le bruler. Traiter de façon préventive les autres ensuite.

Pour tout renseignement s'adresser à Michel le jardinier



Nouvelle adresse internet

L'adresse pour le courrier électronique de l'association est désormais :



Le LCR

Le local commun résidentiel situé près de la cantine des pêcheurs est désormais disponibles pour les associations du quartier.

Les contacts au bureau

PRESIDENT: José TOFFOLON 43, rue des BLEUETS 77360 VAIRES/Marne Tel 01.64.26.23.33

VICE PRESIDENT: Ghyslaine COURET 61, rue des BLEUETS 77360 VAIRES/Marne Tel 01.64.26.38.47

TRESORIERE: Françoise DALAIGRE 17, rue des VIOLETTES 77360 VAIRES/Marne Tel 01.64.26.44.08

TRESORIERE ADJOINTE Françoise VOINOT 59rue des BLEUETS 77360 VAIRES/Marne Tel 01.60.20.52.92

SECRETAIRE Georges BARROS 32,rue des COQUELICOT 77360 VAIRES/Marne Tel 01.64.72.96.25

SECRETAIRE ADJOINT Gilles HESSE 14, rue des BLEUETS 77360 VAIRES/Marne Tel 01 64 26 41 98

Les impôts locaux

Les impôts locaux sont une préoccupation des contribuables à l'époque de la rentrée scolaire alors voici quelques mots à ce sujet.

Comment les impôts sont-ils calculés ?

La valeur locative du pavillon ou de l'appartement constitue la base de calcul des taxes locales, à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières et dans une moindre mesure la taxe professionnelle. Cette valeur locative est déterminée à partir de la surface corrigée des logements qui est fonction de la surface corrigée des

logements, elle même fonction de la surface habitable réelle a laquelle on ajoute les éléments dit de confort sous la forme de mètres carrés supplémentaire à titre d'exemple une baignoire vaut 5m2 de plus, une douche 4m2 le chauffage central 2m2. D'autres pièces se voient affectées d'un coefficient de pondération pour un garage par exemple la surface de celui ci est multipliée par 0,2.

Une fois la surface corrigée déterminée on calcule la valeur locative 70 qui est le résultat de la surface multipliée par le tarif communale au m2. Ce tarif est fonction de type des logements luxueux ou la masure. A titre d'exemple, une maison simple ayant un confort suffisant est classée dans la catégorie 5 ou 5m, le tarif correspondant à cette catégorie est multipliée par la surface corrigée.

Cette valeur locative est alors réévaluée pour l'année d'imposition. La commune détermine alors le taux d'imposition en divisant l'ensemble des bases d'imposition de la commune pour la somme qu'elle souhaite obtenir, en faisant varié les taux en fonction des types d'impôts (TH, TF, TP).

Attention aux cambriolages

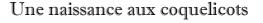
Un nouveau cambriolage rue des bleuets vient de notre être rapporté. Ces faits qui se produisent régulièrement et s'adressent plus particulièrement aux maison sans dispositif d'alarme. Il vaut mieux donc se protéger ça n'arrive pas qu'au autres.

Des nouveaux dans la ZAC

M et Mme LELONG rue des Bleuets

Les départs de la ZAC

M André Lemaire M et Mme Loïc Sourice



Saluons l'arrivée de la petite Chloé GUEDJ née le 15 octobre 1998.



Un site internet réalisé par un habitant de la ZAC

Nous convions à visiter le site du Tennis Club de Vaires réalisé par Marc Dupont qui habite rue des Bleuets: //http/www.wanadoo.fr/pageperso/mdupont/

Petites annonces de la ZAC

Vend lit 190×90 en pin avec sommier lattes modèle fly- 500 F. Tel 01.64.26.23.33

Vend téléviseur couleur 56 cm- 800 F. Tel 01.64.26.44.08

An 2000

Dans un an c'est l'an 2000, alors si vous êtes interressés pour que l'association organise une soirée envoyez nous un mot rapidement.

Course de roller

Au printemps nous organiserons un course de roller dans la ZAC, pour y participer envoyer un bulletin sur papier libre. En fonction des candidatures nous établirons le calendrier de la manifestation.

Bulletin d'adhésion à l'association de	s habitants de la ZAC des Pêcheurs
Nom :Adresse :	
N° de Téléphone ://	